## VILLE DE QUIMPER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 novembre 2014 Rapporteur : Monsieur Alain GUILLOU

> **N° 2 DDS 14.8** *Ordre de passage : n°27*

## ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 19/11/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/11/2014 (accusé de réception du 19/11/2014)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions sportives pour le sport de Haut niveau individuel (DDS)

Il s'agit de soutenir la réalisation de projets associatifs d'accompagnement de sportifs évoluant à haut niveau ou ayant pour objectif d'y accéder. Ces projets sont susceptibles de dynamiser les associations concernées et les disciplines visées, de générer des animations sportives de qualité, et de créer un fort impact supra local. L'enveloppe allouée s'élève à 25 700 €.

En complément de ses autres dispositifs d'aide au fonctionnement des associations, et dans le cadre d'une démarche de concertation avec les clubs, la ville souhaite soutenir la réalisation de projets associatifs d'accompagnement de sportifs évoluant à haut niveau ou ayant pour objectif d'y accéder.

Ces projets sont susceptibles de dynamiser les associations concernées et les disciplines visées, de générer des animations sportives de qualité, et de créer un fort impact supra local.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder les subventions suivantes :

## **Subventions pour sport individuel de niveau national:**

Compte 414-6574-711:

Après étude des dossiers déposés par les associations sportives, la ville propose de répartir comme suit une enveloppe globale de 25 700 €, l'aide financière étant déterminée sur

la base de résultats et en fonction d'objectifs d'accompagnement de parcours à court ou moyen terme :

_	Club de Canoë Kayak de Quimper Cornouaille	7 500 €
	Golf de l'Orangerie de Lanniron	1 000 €
-	Escrime Quimper Cornouaille	1 200 €
	Stand 29	500 €
-	Handisport de Cornouaille	3 500 €
-	UJAP Surf	1 000 €
-	Quimper Orientation	500 €
-	Amicale Laïque de Quimper section haltérophilie	3 000 €
-	Kemper Canne de Combat Bâton Savate	500 €
-	Union Quimper Natation	5 000 €
-	Palmes en Cornouaille	2 000 €

Le maire,

Ludovic JOLIVET